

J'Y COUPE PAS!...

J'y coupe pas!

Y'avait deux charretées de crapules dans le Panama: primo, la charretée des bouffe-galette; deuxièmo, la charretée de Lesseps et de ses copains.

La charretée des bouffe-galette a été déchargée en douceur: Rouvier et les autres fripouilles ne seront pas poursuivis. Les juges les ont passés à la lessive et les proclament aussi blancs qu'un tire-jus qui sort des pattes de la blanchisseuse.

Dame, le populo n'a pas avalé pareille couleuvre sans grogner un brin. Ça a été un «Oh!...» d'espatrouillement général.

Voyant ça, les jean-foutre de ministres ont voulu détourner son attention; pour cela, ils ont donné l'ordre aux enjuponnés de foutre la forte dose à la bande de Lesseps.

L'ordre ministériel arriva bougrement tard: les condamnations étaient déjà bâclées, - les chameaux s'en tiraient dans les prix doux; c'était un acquittement déguisé.

Il fallut refoutre toute la jugerie en chantier. Turellement, les enjuponnés ne refoulèrent pas à la besogne, ces déguelbitants salauds sont prêts à toutes les charogneries pour plaire aux grands.

Si bien que deux heures après, ils prononçaient les condamnations suivantes: le vieux Lesseps: cinq ans de prison, et 3.000 balles d'amende; Charles Lesseps, itou; Fontanes et Cottu, deux ans et 3.000 balles d'amende; Eiffel, deux ans et 20.000 balles d'amende.

Là-dessus, quasiment tous les quotidiens y ont été de leur larme; ils se sont foutus à jérémier sur l'atrocité des condamnations. Nom de dieu, je ne les aurais jamais cru si sensiblarde!

Peuh, c'était pas tant sur les condamnations qu'ils pleurnichaient. M'est avis que leur douleur provenait surtout de la certitude que les beaux jours d'arrosage sont finis, bien finis!

C'est qu'en effet, les journaloux ont bougrement plus palpé que les bouffe-galette. Qui donc a causé l'emballement faramineux sur le Panama?

Ce sont ces maudits chieurs d'encre, avec leurs belles tartines ronflantes et mensongères.

Les apitoiements sont principalement allés au vieux Ferdinand Lesseps. Songez donc, ce pauvre gaga, à qui on colle cinq ans de prison, si ça ne fait pas pitié?

Moi, ça me fait suer, nom de dieu! A bibi on ne la fait pas à l'oseille.

Cette condamnation est une sacrée frime: une belle roublardise des jean-foutre de la haute, pour faire gouter plus facilement les yeux.

Donc, pour le vieux birbe, rien de grave. Et c'est si vrai, qu'en annonçant sa condamnation on a annoncé sa grâce pour un de ces quatre matins.

Restent les autres. Voyons ce qu'il y a de sérieux: ils ont ramassé de la prison et quelques billets de mille d'amende.

Pour ce qui est des billets de mille, mince de foutaise!

Eiffel a été le plus salé de la bande. Or, ce filou qui a barboté 33 millions a juste 20 milles balles à cracher! Quand on pense que pour sa défense il a casqué 200 milles balles à son avocat, on est forcé de s'avouer que son amende est bougrement douce.

La prison les mouchera-t-elle mieux?

Oh! oh! Ne nous emballons pas: leur condamnation n'a rien de définitif. A preuve, c'est que le Cottu vient d'être refoutu en liberté provisoire. D'autre part, avant que ces crapules soient priés de faire leur temps, ils ont une chiée de mics-macs légaux à foutre en mouvement.

Une supposition, que tout soit bâclé, qu'après l'épuisement des ficelles légales, les condamnations de ces brigands soient maintenues. Combien feront-ils?

Prenons le Lesseps: il a cinq ans à tirer. Turellement, on lui appliquera la libération conditionnelle, c'est-à-dire qu'on le lâchera à moitié de peine: ça ne lui fera donc que deux ans et demi. Outre ça, il fera sa prison en cellule, d'où nouvelle réduction du quart. Si bien que tout calculé, il aura à peu près 18 mois de clou à endurer.

Et foutre, y a bougrement de chances pour qu'arrive sa grâce avant que les 18 mois se soient dévidés!

Dix-huit mois pour le Lesseps, ça fait, à vue de nez, à peu près six mois pour ses copains...

Nom de dieu, j'avais t'y raison de dire que ces condamnations sont une grosse fumisterie, et que les journaloux qui y ont été de leur larme sont d'infects hypocrites?

Voilà la condamnation.

Voyons le crime:

Le nombre officiel des prolos morts à Panama, victimes des fièvres et du climat, est de 30.000.

Oui, nom de dieu, trente mille!

A peu près le chiffre que les Versaillais massacèrent à Paris, en mai 71.

Et, les bons bougres, n'allez pas croire que les Lesseps et leur sale bande péchèrent par ignorance.

Mille dieux, non!

Le premier jour des travaux, tout comme le dernier, ils étaient fixés, ils savaient que le canal ne pouvait se creuser. Ils s'en fichaient pas mal!

La galette rappliquait dans leurs coffres, - les ouvriers s'embauchaient en foule pour le Panama.

C'est tout ce qu'ils voulaient!

Tant que le pognon a dégouliné, ça a marché: on bouchait la gueule à tous ceux qui voulaient ouvrir les yeux ou débiter le truc.

Si le populo avait voulu cracher à perpète, le Panama aurait duré indéfiniment; jamais il n'y aurait eu de scandale et le Grrrand Français continuerait à recevoir des coups d'encensoir sur le pif.

Mais voilà, le pognon s'est fait rare, les bas de laine, une fois sec, étant vidés pour longtemps.

C'est qu'il en a coulé des millions dans le Panama! Les Lesseps ont raflé gentiment un milliard et 400 millions. Sur cette espatrouillante somme, y a eu juste 250 millions dépensés à gratter la terre à Panama, pour faire croire qu'on creusait le canal.

Tout le reste, c'est-à-dire un milliard et 150 millions a passé à l'as! Ça s'est partagé entre les entrepreneurs comme Eiffel, les journaliers comme Hébrard, du *Temps*, les bouffe-galette comme Rouvier et compagnie.

Mince de volerie, cré pétard! Et qui donc a versé les millions?

Oh, c'est pas les gros richards, nom de dieu! Ils avaient le nez trop creux et savaient qu'ils seraient salement échaudés. C'est les paysans, les pauvres bougres qui, embobinés par les boniments des chieurs d'encre, ont aboulé leurs quat'sous dans les pattes crochues des Lesseps.

A vue de nez, on peut affirmer qu'il y a eu cinq cent mille souscripteurs. Dans ce tas, y en a bien eu le quart, qui, complètement ruinés, réduits à la famine, ont crevé de faim ou se sont suicidés.

De ce côté, ça fait 125 mille victimes. Ajoutez-y les 30 mille prolos assassinés à Panama, - et au total vous avez 150 mille malheureux que, sans une larme, ni un remords, ces affreux bandits ont envoyés à la mort.

Et dire que des jean-foutre ont l'aplomb de s'apitoyer sur la condamnation de ces monstres.

Ils ne savent donc pas, ces larmoyeurs de pacotille, qu'un pauvre vagabond qui, dans un moment de rage, fout son godillot à la gueule d'un jugeur ramasse cinq ans.

Autant que les Lesseps!

Ils ne savent donc pas que, pour avoir dénoncé les voleries et les crimes des grosses légumes, des ziques d'attaque écopent journalièrement des deux ans de prison.

Autant que Fontanes, Cottu et Eiffel!

Ça dit tout, nom de dieu!

Émile POUGET,
Le Père Peinard.
